



CST du 13 11 2023

Rapport n°1 : Taux de promotion au titre de l'année 2023 – Lieutenant de 1^{ère} classe.

Avis favorable à l'unanimité des deux collègues.

Rapport n°2 : Organisation du groupement des Ressources Humaines et du Dialogue Social.

Avis favorable à l'unanimité des deux collègues.

Rapport n°3 : Organisation du groupement des Services Techniques.

S

Avis favorable à l'unanimité des deux collègues.

Rapport n°4 : Organisation du groupement des Affaires Institutionnelles et Citoyennes.

Avis favorable à l'unanimité des deux collègues.

Rapport n°5 : Charte du dialogue social.

Avis favorable à l'unanimité des deux collègues.

Rapport n°6 : Avancement au grade d'adjudant au titre de l'année 2024.

Avis favorable à l'unanimité des deux collègues.